

**PROVINCE DE QUÉBEC,**  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 19 décembre 2011.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le dix-neuvième jour du mois de décembre de l'an deux mille onze, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 19 h 00.

Sous la présidence de monsieur le maire Harold Guay,

Étaient présents    la conseillère :    Mélanie Boissonneault,  
                                  les conseillers :    Christian Laroche,  
  Rosaire Simoneau,  
  Patrice Cossette,  
  Paulin Nappert,  
  Yves Chassé,

formant quorum de ce conseil.

### VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-12-649

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

**En conséquence,**

**Il est résolu unanimement :**

**QUE** le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2011-12-650

### ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2012

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2012;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller **Yves Chassé**,  
Appuyé par le conseiller **Patrice Cossette**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2012 tel que présenté par le trésorier de la Ville qui s'établit comme suit :

#### REVENUS

De taxation

- Activités de fonctionnement 15 836 662 \$
- Activités d'investissement 723 200 \$

Tenant lieu de taxes 587 313 \$

De sources locales 2 962 703 \$

De transferts 949 663 \$

**TOTAL DES REVENUS**

21 059 541 \$

#### Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement

Paiement comptant d'immobilisations 723 200 \$

**TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS**

723 200 \$

**TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS**

20 336 341 \$

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration 2 852 450 \$

Sécurité publique 2 951 725 \$

Transport routier 2 340 064 \$

Hygiène du milieu 4 313 981 \$

Santé et bien-être 55 112 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire 1 123 173 \$

Loisirs et culture 3 275 118 \$

Frais de financement 1 475 639 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

18 387 262 \$

<b>AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS</b>	<b>4 086 827 \$</b>
<b>AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS (pour fins budgétaires)</b>	<b>(4 086 827)\$</b>

**AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Remboursement en capital	<u>1 928 079 \$</u>
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b><u>1 928 079 \$</u></b>

<b>SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS</b>	<b>21 000 \$</b>
---	------------------

**AFFECTATIONS**

Activité d'investissement	(15 000)\$
Fonds de roulement	(210 000)\$
Droits sur les carrières et sablières	(25 000)\$
Réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	(32 000)\$
Utilisation de la réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	275 000 \$
Montants à pourvoir dans le futur	<u>(14 000)\$</u>
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b><u>(21 000)\$</u></b>
<b>SURPLUS (déficit)</b>	<b><u>0 \$</u></b>

**QUE** le trésorier Jacques Boutin est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2012 et les transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour leur approbation.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2012.

*Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2012).*

Adopté à l'unanimité.

2011-12-651

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2012-2013-2014**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014 de la Ville de Sainte-Marie;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller **Rosaire Simoneau**,  
Appuyé par le conseiller **Christian Laroche**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 32 593 550, \$, soit 6 887 600, \$ pour l'année 2012, 7 249 300, \$ pour l'année 2013 et 18 456 650, \$ pour l'année 2014.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014.

Adopté à l'unanimité.

Questions de  
l'auditoire

Cinq (5) personnes assistent à la séance. Une (1) personne pose des questions et émet des commentaires.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 19 h 43.**

Levée de l'assemblée

\_\_\_\_\_  
Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière.

\_\_\_\_\_  
Harold Guay,  
Maire.

